

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, je voudrais que le ministre dise quand les libéraux cesseront de reprendre d'une main ce qu'ils ont donné de l'autre, compte tenu du fait qu'il faut presque \$3,000 pour faire des fondations.

[Français]

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je vérifierai la traduction exacte de ce que vient de dire l'honorable député. Mais je dois lui dire que ce programme visait à encourager la construction de logements d'habitation, et c'est cette politique que nous avons l'intention de maintenir.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'APPLICATION À LA SOCIÉTÉ FIRESTONE TIRE AND RUBBER

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il se souviendra sûrement qu'il y a un an environ, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé à grand renfort de publicité qu'une subvention au titre du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre avait été accordée à la société Firestone. Aucune mesure concrète n'a encore été prise. Certains problèmes se posent, semble-t-il. Quand le programme de rationalisation prévu sera-t-il mis en œuvre? Combien faudra-t-il de temps avant que la subvention soit versée?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, sauf erreur, la société Firestone a déjà entrepris de mettre en œuvre une partie du programme de modernisation auquel nous avons donné notre assentiment lorsque mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a fait cette annonce.

Nous avons prolongé la durée du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre, car certains points de l'accord restent à discuter avec la société. Tout devrait être réglé d'ici deux semaines.

* * *

L'ÉNERGIE

LA DÉCLARATION FAITE PAR LE MINISTRE EN ALBERTA

M. John Thomson (Calgary-Sud): Madame le Président, ma question fait suite à celle posée par mon collègue de Végreville au sujet des deux mégaprojets en Alberta. Si j'en crois le journal, le ministre aurait déclaré que ces deux projets de plus de 100 millions de dollars seront mis à exécution avant la fin de l'année. Est-ce bien là ce qu'il a déclaré?

Pétitions

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je me ferai un plaisir de fournir au député l'enregistrement de cette entrevue. Il pourra constater que je n'ai pas dit un mot de ces deux projets.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE PROJET D'IMPOSER CERTAINS AVANTAGES ACCORDÉS AUX HABITANTS DU NORD

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. A la fin de l'année dernière, il nous a dit vouloir imposer certains avantages accordés aux habitants du Nord, avantages qui étaient exempts d'impôt jusque là. Cette annonce a soulevé tout un tollé. De nombreuses instances défavorables à ce projet lui ont été présentées. Le ministre a-t-il reconsidéré sa position? Entend-il modifier ses propositions en fonction de ces instances, voire même, ce qui serait préférable, les laisser tomber carrément?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai annoncé en effet, l'an dernier, des mesures concernant la taxation des bénéficiaires nordiques. Ces mesures ont été prises après consultations et rencontres de beaucoup d'organismes et de groupements concernés. Il est évident que tout le monde préférerait ne pas avoir à payer de taxe du tout. Cependant, si nous voulons que le pays fonctionne et qu'il y ait équité dans le partage des responsabilités au Canada, un partage des taxes s'impose. Alors, j'ai annoncé une décision qui a pour effet de remédier à l'inéquité du système actuel d'une façon graduelle et qui permettra aux travailleurs concernés de négocier avec leurs employeurs entre-temps des meilleures conditions de travail pour tenir compte de l'ajustement requis par les ajustements de taxe annoncés.

Alors j'espère que la façon dont le programme a été annoncé permettra aux travailleurs concernés de négocier avec leurs employeurs de meilleures conditions de travail, au lieu de demander que ce soit le contribuable canadien qui finance ces bénéficiaires au profit des employeurs.

* * *

● (1500)

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par des honorables députés le mardi 15 mars 1983 sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.